

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 35

Artikel: Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que ne savâi pas derè dou mots sein que l'âi aussé : cré mille bombes ! vingt-cinq mille cartouches ! et outro djurémeints dè cliia sorta.

Et, quand on bévessai quartetta avoué li pè la pinta, l'étâi adé à dévezâ dâo serviço, dâi régimèints, dâi z'escadrons et tot lo trafi militéro, que bin soveint, cein vo z'eimbêtâvè gallâ.

Quand don fe revenu cévè, n'étâi pas onco ein adzo d'ètrè franc et on lo nomma majo deïn la cavaléri, kâ l'amâvè destra allâ à tsé-vau.

Adon, on dzo que l'étâi zu pè Lozena, l'eïntra âo cabaret dâo Grand-Pont po baire quartetta et on dzouvenò somélièr s'aminè, avoué on panaman dezo lo brè et l'âi demandâ cein que voliâvè :

— Qu'est-ce que monsieur commande ? se l'âi fe.

— Un escadron ! mille noms d'une pipe ! l'âi repond l'autro ein sè fâtseint tot rodzo.

C'étâi on tot crâno ? n'est-te pas ?

N'étâi tot parâ pas c'oumeint cé bon vilho comis dè R., que ne cognessâi papi 'na brequa âo serviço ; l'est veré que lo coumandant l'avâi nommâ comis pace que l'âi étâi on pou d'apareint et que l'avâi fé lo vert et lo sé po avâi cliia plièce. Faut assebin derè que lè z'autro iadzo, cliiâo comis étiont on pou coumeint lè z'officiers, y'eïn avâi dâi tot bons, dâi bons, dâi z'eintremi, dâi crouio et dâi tot crouio que ne cognessant pas pipetta à cein que s'agit dè la maniance dâo pétaïru et dè tot lo resto.

On dzo don que lo colonet étâi pèce po l'avant-rihuva, noutron comis étâi avoué son ploton à l'autro bet dè la plièce ; adon, coumeint voliâvè fèrè einvoua tota la compagni po lè mettrè ti dè beïnda, l'eïnouvè on luteïnt vai noutron gaillâ ein lâi fâseint :

— Allez dire à ce comis de mettre tout son peloton à la hauteur du sixième homme !

Pu l'officier revint vai lo colonet.

Mâ 'na vouarba après, lo comis s'aminè âo grandécime galop, vai cliiâo z'officiers et fe âo coumandant :

— Mon colonet ! mè râodzai se pu fèrè cein que vo z'âi de ; y'eïn è dza fè mettrè tràs su lo sixième ; mâ stuce, qu'est portant on solido luron, trè dza la leingua et fe 'na grimace dâo tonaire lè dezo !

En temps de grandes manœuvres.

CAUSERIE MILITAIRE. — LES GRENAIERS GÉANTS DE POTSDAM

Tenez, en ce moment, une fanfare résonne sous mes fenêtres. C'est un bataillon qui passe Un bon tiers de nos concitoyens est sous les armes. Nous sommes en pleine saison de cours de répétition et de grandes manœuvres. « Hâtez-vous de rentrer vos récoltes, » a dit l'autorité à nos campagnards, « ou sinon ». Sinon, ce sont les prés piétinés, ravagés par nos braves soldats, qui se passeraient bien de ces méfaits et la caisse fédérale aussi. Vive l'armée !!!

Parmi nos troupiers, il en est beaucoup qui font, ces jours, leur dernière campagne dans l'élite. Il faut donc combler les vides. Aussi, la commission de recrutement sonne-t-elle, aux quatre coins du pays, l'appel sous les drapeaux. A sa voix, tous les jeunes gens en âge de porter l'uniforme accourent sous le mètre. Presque tous sont pleins d'enthousiasme. Le « militaire » a un prestige incontestable pour qui n'y a pas passé. L'éclat de ce prestige diminue en raison inverse des années de service ; son temps accompli, on quitte l'uniforme avec un plaisir égal à celui qu'on avait eu à l'endosser. A moins cependant qu'on ne soit colonel. Alors, la séparation est un peu pénible. Colonel ou simple « pioupiou », ce n'est

pas la même chose ; il y a le sabre, les galons dorés... et le plumet.

Une cruelle déception — déception passagère, il est vrai — attend bon nombre de ces jeunes gens accourus au recrutement. N'est pas soldat qui veut ; il faut la taille réglementaire, « le thorax », comme on dit. Combien ne l'ont pas et ne sont bons qu'à prendre rang dans le bataillon du receveur. Qu'ils s'en consolent. Il n'y a qu'un jour de pénible dans ce service-là : celui du paiement de l'impôt ; et encore cette peine n'est-elle rien en présence des fatigues et des déboires qui attendent, sous les drapeaux, les hommes « à thorax ». Demandez plutôt à ces derniers ce qu'ils en pensent. La plupart vous répondront, avec un gros soupir : « Ah, si seulement !... »

Et ce n'est pas, croyez-le bien, que le patriotisme fasse défaut ou que diminue le sentiment des devoirs civiques. Non, avec ou sans le thorax, nous sommes tous de bons citoyens et prêts à tous les sacrifices qu'exige le salut de la patrie, mais on commence à trouver qu'on va décidément un peu loin avec la manie militaire, et qu'il serait bon de laisser un peu plus les tuniques et les capotes aux gerces.

S'il faut encore de nos jours, pour être soldat, avoir bonne tournure, être un homme grand et bien bâti, on ne saurait cependant critiquer ces exigences de la commission de recrutement. C'était bien autre chose jadis, au temps où il n'y avait que de beaux hommes. Ce temps est passé, si l'on en croit les vieilles personnes.

Savez-vous, par exemple, la taille qu'il fallait avoir pour être grenadier du roi de Prusse ? Devinez ?... Six pieds sans les chaussures ; pas un pouce de moins. Et ce chiffre était un minimum. Les hommes de sept à huit pieds n'étaient pas rares dans le régiment de la garde de Frédéric-Guillaume I^{er} (de 1713 à 1740). Au début, ce régiment était composé de deux bataillons de 600 hommes chacun ; à la mort du roi, en 1740, il comptait trois bataillons dont l'effectif s'élevait à 3,030 hommes.

Voici quelques détails curieux sur le recrutement de ce régiment de géants. Nous les extrayons d'un article de M. Maurice Muret, publié, il y a quelque temps, dans un journal français.

Frédéric-Guillaume avait des attentions particulières pour ses grenadiers. Un de ses favoris étant mort, le roi fit sculpter son image dans le marbre et en décora un édifice public. Un des meilleurs artistes de l'Académie royale de Prusse avait pour mission spéciale de peindre les traits des plus beaux soldats du roi.

La formation et l'entretien du régiment de la garde coûtaient naturellement des sommes fabuleuses. Le roi écremait, pour son régiment, tous les autres corps de l'armée. Il achetait les hommes à prix d'or. Lors d'une grande revue, il acheta soixante hommes pour le prix de fr. 725,500. Les agents qui les lui fournirent les avaient payés fr. 486,900. Le bénéfice était joli. Une autre fois, les recruteurs reçurent du trésor une somme de fr. 215,000 pour quarante-six grenadiers. Peu après, on paya, pour dix-huit hommes, fr. 63,320 ; puis, fr. 70,000 pour huit géants nouveaux procurés par le général Marwitz.

Les soldats qu'on recrutait à l'étranger se payaient encore beaucoup plus cher que ceux qu'on se procurait en Prusse même. Le « prix moyen » des grenadiers indigènes s'élevait à fr. 5,000 environ ; c'est du moins le prix auquel ils étaient censés pouvoir se racheter. La Prusse étant incapable de fournir, à elle seule, ces grenadiers extraordinaires, il fallait recourir à l'étranger. Les dépenses s'en trouvaient naturellement augmentées. De 1714 à 1735, le trésor public prussien dépensa 60 millions pour des recrues amenées des divers pays

d'Europe. Quand ces étrangers étaient de taille exceptionnelle, leur « prix de revient » s'élevait à un chiffre formidable. Un Irlandais, de stature colossale, nommé James Kirkland, coûta à Frédéric-Guillaume, « rendu à Potsdam », 1,260 liv. st. !

Un véritable système d'enlèvement légal dans les familles du royaume fut la conséquence nécessaire de la fondation du régiment des grenadiers géants.

Des « chasseurs d'hommes », des espions parcouraient la Prusse en grand nombre, traquant leur « gibier » spécial. A l'étranger, le recrutement des grenadiers, pour le compte de Frédéric-Guillaume, devint, à partir de 1718, une industrie savamment organisée. On a calculé que la brigade des agents recruteurs du roi de Prusse comptait entre 800 et 1000 individus. Les pays des frontières vivaient dans la terreur des agents prussiens. Un seul pays en Europe ne tolérait pas, sur son territoire, les agissements des recruteurs : c'était la France.

A la mort de Frédéric-Guillaume I^{er}, son fils et successeur, Frédéric-le-Grand, qui de tout temps avait vu de mauvais œil cette troupe hétéroclite, qui avait coûté des millions à son père, ne tarda pas à la licencier. Les grenadiers furent invités à regagner leurs foyers prochains ou lointains.

Ainsi finit le régiment des géants de Potsdam.

Boutades.

A la campagne.

Une automobile détale à fond de train. A l'entrée d'un village, un brave gendarme réussit à la faire arrêter.

— A présent, dit-il au chauffeur légèrement ahuri, vous allez me faire le plaisir, en traversant la commune, de descendre de votre voiture et de la conduire à la main.

Deux fins buveurs sont à table.

Le domestique apporte une bouteille que recouvrent maintes toiles d'araignée, et qu'il porte avec respect.

— Cette bouteille a plus de vingt ans, dit l'amphitryon à son invité.

— Hélas ! fait l'autre, elle est bien petite pour son âge.

Un seigneur très emprunteur et très connu pour ne jamais rendre, alla voir un jour le fameux Samuel Bernard, qu'il ne connaissait que de vue. Après les premières civilités, il lui dit :

— Je vais vous étonner, monsieur ; je m'appelle le marquis de... je ne vous connais point et je viens vous emprunter cinq cents louis.

— Je vais vous étonner bien davantage, monsieur, répondit Samuel Bernard, je vous connais et je vais vous les prêter.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste	Fr. 688 70
Un de ses anciens élèves, Rolle	» 5 —
Total	Fr. 693 70

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

L'ARMÉE SUISSE EN CAMPAGNE

Cartes postales illustrées et coloriées
Sujets variés

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.